

La lettre du Centre Hospitalier Paul CABANIS



Edito

Sommaire :

- *Edito*
- *Actualités du Comité de Liaison en Alimentation et Nutrition (CLAN)*
- *Points de rassemblement*
- *Bienvenue aux nouveaux résidents du 01/01/2018 au 31/03/2018*
- *Ils nous ont quittés du 01/01/2018 au 31/03/2018*
- *Le saviez-vous ?*
- *L'actualité de l'hôpital en images ...*
- *Rencontre avec les Cadres de Santé*
- *Mouvement du per-*

Mieux vaut tard que jamais !

La prévention, dans le système de santé français, n'a pas été prioritaire, jusqu'à une période récente.

C'est pourtant dans ce domaine que l'utilisateur peut être acteur de sa propre santé, puisqu'à chaque pathologie aiguë, il doit s'en remettre aux médecins qualifiés.

Comment donc s'informer des moyens de rester en bonne santé, bien en amont de la maladie ?

Le CH Paul Cabanis, en tant que centre hospitalier local, va mettre en place cette année des « corners prévention » sur les deux sites de l'Établissement : le site Cabanis et le site Heure Mauve.

Il s'agit de petits espaces dédiés à la prévention, où l'information est à disposition des usagers sur des grilles de présentation avec plaquettes, flyers et affichettes créés par associations, hôpitaux, sociétés savantes, réseaux de santé, etc....

Des ateliers auront lieu 2 ou 3 fois par an, du type de celui prévu au sein de l'établissement, le 24 Mai, avec l'Union Française de Santé Bucco-dentaire, sous forme de mini-conférence et séances de diagnostic/dépistage (en nombre limité), ou de celui prévu à l'extérieur, sur le même sujet, le 27 septembre, dans le cadre du Contrat Local de Santé du territoire, ouvert aux personnes en perte d'autonomie résidant à domicile.

Les sujets ne manquent pas, quant à l'hygiène de vie ou le bien-être personnel, qui conditionnent le maintien en bonne santé, autant que faire se peut.

Alors, prenons soin de nous-mêmes, personne d'autre ne le fera aussi bien.

Béatrice CORNEFERT
Directrice Déléguée

Le Comité de Liaison en Alimentation et Nutrition (CLAN) à Beaune-La-Rolande et au Groupement Hospitalier de Territoire (GHT)



Le GHT a établi un Projet Médical Partagé qui ne comporte pas de volet spécifique pour la nutrition mais le Projet de Soins Partagé mentionne la démarche dans son volet Education Thérapeutique.

Le partage d'expériences entre les 9 établissements de ce GHT a débuté lors d'une première réunion en Octobre 2017, l'idée étant de travailler sur des thématiques communes, entre responsables de Restauration et Diététiciens.

Au CH Paul Cabanis, les thèmes suivants sont approfondis :

- dénutrition de la Personne Âgée
- enrichissement des préparations
- compléments alimentaires
- dîner à 3 ou 4 composantes

Les premiers sujets de coopération et de travail en commun porteront sur la *dénutrition de la personne âgée*, le *gaspillage alimentaire* et *l'accompagnement du temps de repas*, ce, au moyen d'échanges d'expériences, de recettes culinaires, d'harmonisation des protocoles et des fiches techniques, de formations inter-établissements..etc.



La diversité des établissements parties au GHT sera source de richesse pour le CLAN de L'Hôpital, sachant que l'alimentation est un déterminant fort de la santé.

Points de rassemblement

Dans le cadre du plan de sécurité mis en place dans l'Etablissement, des « points de rassemblement » à destination du public ont été fixés sur les 2 sites :



Site Heure Mauve :

Bâtiment Heure Mauve 1

Devant l'entrée principale, au niveau du parking

• handicapés •

Bâtiment Heure Mauve 2

Devant l'entrée principale, en face de la salle polyvalente

Site Cabanis :

Dans la Cour d'Honneur, en face l'entrée principale

Dans la Cour Principale, au niveau du local DASRI

Il est obligatoire de quitter immédiatement un bâtiment au signal d'évacuation et de se diriger vers le lieu de rassemblement prévu .

Fermeture des portes du Secteur protégé Les Bengalis

Le Secteur protégé des Bengalis sur le site HM2 doit être sécurisé. A cet effet, des portes à battant avec digicode ont été installées.

Un « clic » confirme la fermeture de la porte après votre passage L'entendre ne suffit pas .



**N'HESITEZ PAS A
POUSSER LA PORTE POUR
VERIFIER QU'ELLE SOIT BIEN
FERMEE.**

Il en va de la sécurité de nos résidents.



Ils nous ont quittés :

Du 1er Janvier 2018 au 31 Mars 2018

Mesdames Monique BARILLET, Yvette BONGIBAUT, Emilienne COLLET, Maria DÍ LEO, Aimée DURAND, Jeannine DURAND, Emilie LAURIN, Lucette RENAUDAT

Messieurs René COUTELIER, Marcel PAILLOUX, Roger PERRIN, Paul POULARD



Bienvenue à :

Du 1er Janvier 2018 au 31 Mars 2018

Mesdames Colette BESNARD, Marie-Jeanne DESBOIS, Lucette DUVERGER, Solange GUEROT, Germaine LOTHIER, Ginette PAILLOUX, Ginette PAJON, Antoinette LEGRAND

Messieurs Bernard BLONDEAU, Georges LEFRESNE, Pierre RODRIGUEZ, André VOISIN

ARRIVEE DE MADAME GENUY

Madame Kim GENUY a pris ses fonctions en qualité de psychologue le 1er Février 2018. Recrutée à temps plein, elle partage son activité entre les résidents de l'EHPAD et les patients du SSR. Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous.



REPAS DES FAMILLES

Le repas des familles se déroulera le Jeudi 7 Juin 2018 sur tous les sites, à l'extérieur. Le thème retenu cette année est « le Terroir ». On vous y attend nombreux !!!



« Belle Rolande à votre service »

Pour aider les résidents et/ou les familles, une boutique ambulante est depuis quelques mois à leur disposition sur chaque site, en règle générale le dernier vendredi de chaque mois :

- Cabanis : Rez de chaussée de 15h à 16h
- Heure Mauve 2 : de 14h à 15h - Salle polyvalente.

Bien entendu, pour des achats urgents et ponctuels, il est possible d'y avoir accès hors ouverture de la boutique.

N'hésitez pas à contacter le service animation pour toute information : Tél. 02 38 33 88 39.



Trousse de toilette

Il appartient à chaque famille de veiller au réapprovisionnement de la trousse de toilette de leur proche. Pensez-y !

CERTIFICATION V 2014

En raison de la grève des transports, la visite de certification V 2014, prévue les 4, 5 et 6 Avril derniers, a été annulée par la Haute Autorité de Santé et reportée à une date ultérieure, non encore définie à ce jour.

REFECTION DE CHAMBRES SUR L'HEURE MAUVE 1

La réfection des chambres en EHPAD sur l'Heure Mauve 1 continue. Pour éviter des reports d'entrée, il peut être proposé temporairement (15j maximum) une chambre dans le service de l'Hébergement temporaire aux nouveaux arrivants.

TRAVAUX SUR Heure Mauve 1

Bientôt un chemin piétonnier extérieur reliera Heure Mauve 1 à Heure Mauve 2. Le projet vient d'être déposé à la Mairie. Les travaux seront réalisés avant l'été.

L'actualité en images...



GYM DOUCE AVEC LES ENFANTS



MARDI GRAS



Martial et Thérèse JACQUOTTIN
Conférence sur l'Alsace



ATELIER COUTURE



GOUTER DE LA DIRECTRICE

Rencontre avec Madame LEGRAND et Monsieur FAROUX, cadres de santé

Interlocuteurs privilégiés au sein de vos secteurs respectifs pour les résidents, les patients, les familles mais également pour les équipes des différents services, Pourriez-vous nous parler de vos principales missions ?



JPF : Nous avons en charge la gestion des plannings de nos secteurs respectifs et l'évaluation du personnel via l'outil GPMC,

Dans les prochaines semaines et plus particulièrement pour Mme LEGRAND : la préparation de la certification V 2014 pour le secteur SSR et l'évaluation externe en collaboration avec le qualificateur, le calcul du GIR moyen pondéré (GMP) au 30 Septembre prochain dans tous les secteurs,

En ce qui me concerne, je m'occupe de la gestion du matériel et des dispositifs médicaux de l'ensemble de l'établissement, du projet d'harmonisation géographique des postes de soins et des réserves, mais également des relations avec les intervenants de l'Hébergement Temporaire.

CL : D'autres dossiers sont traités au jour le jour : ex : Déménagement de 2 services sur HM1, etc...

Quelles sont les qualités indispensables à votre métier ?

CL : Pour nous, nos activités sont diverses et variées. La routine ne s'installe jamais. Du fait de notre expérience d'infirmier(ère) et de cadre de santé, la réactivité pour toute situation doit être déclenchée en permanence et autant de fois que nécessaire.

Madame LEGRAND et Monsieur FAROUX sont joignables du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. S'auto-remplaçant lors de leurs congés, un cadre est toujours présent la semaine.

Naissances



Mya MORET (Manon PAYEN) - 22 Janvier 2018

Adonis DUGUENET (Jessica LOPEZ MORENO) - 7 Mars 2018

Mouvement du personnel

Départs

Du 1er Janvier au 31 Mars 2018

Marie LE ROUX; Florence SCHREINER, psychologues
Aurélien CORNICHON, Fabrice TRESCAN, Laetitia LEMAIRE (AS)
Laetitia DANET (IDE)
Dylan BRUNO, Nicole GAUTHIER, David GIROUX (ASH)
Marie ROSE BOUGREAU (Adjoint administratif principal)
Antoine DA COSTA (Ouvrier professionnel)
Jeanine LECOQ (Agent restauration)
Précilla QUIMBRE (Service civique)

Arrivées

Du 1er Janvier au 31 Mars 2018

Angélique BINVIGNAT, Elise DAURIAC, Marion MAHUAS (IDE)
Elodie BERY, Romy CARDOSO, Jordane CUCHEVAL, (AS)
FERRON Julie (Service civique)

L'INDEMNITE COMPENSATRICE - CSG

Dans le cadre de l'augmentation de la contribution sociale généralisée (CSG) à compter du 1^{er} Janvier 2018, le gouvernement a décidé de garantir le maintien de la rémunération des agents publics par l'intermédiaire d'une indemnité compensatrice.

Pour les agents contractuels, la hausse de la CSG est compensée en grande partie voire en totalité par la suppression de la cotisation maladie et de la contribution chômage.

L'indemnité compensatrice concerne donc principalement les agents titulaires et stagiaires qui eux n'étaient pas concernés par ces deux cotisations, et qui ont donc vu leur pouvoir d'achat diminuer.

Un programme informatique spécifique ayant été développé, l'indemnité compensatrice CSG a été intégrée sur la paie de Mars 2018 avec effet rétroactif au 1^{er} Janvier 2018.

Elle est versée mensuellement, évolue en fonction des absences et du pourcentage de temps de travail de l'agent. Elle est calculée sur la base des salaires perçus l'année précédente et sera donc réévaluée à chaque début d'année.

Comité de rédaction :

Directrice de la publication : Béatrice CORNEFERT

Membres : Chantal LEGRAND, Evelyne CHARVIN, Angélique BOUDÉ, Michèle GRESSIEN, Maryse PICARD, Jean-Pierre FAROUX

Merci d'adresser vos remarques par tél : 02 38 33 94 16 , par mail : direction@hbhr.fr site internet : <http://www.ch-paul-cabanis.fr>